

■ **Charles-Elie Nicollerat**, à Préverenges, CH-550-1027744-4, en faillite (FOSC du 08.05.2006, p. 15). La procédure de faillite, suspendue faute d’actif, a été clôturée le 4 mai 2006. La raison est radiée d’office, conformément à l’art. 66, 1er al. ORC.
Journal no 8475 du 26.07.2006
(03491612 / CH-550.1.027.744-4)